



Lettre de mon village

PRIGNAC ET MARCAMPs

JANVIER 2020

Site Internet:

www.prignac-et-marcamps.fr

prignac-marcamps@orange.fr

Contact : lettremonvillage@orange.fr

SOMMAIRE

- P 1 Remise de distinctions**
Inscription listes électorales
- P 2 Entretien trottoirs et caniveaux**
Cimetières
Communauté de communes : PCAET
- P 3 CPCV**
Vœux du Maire du Conseil Municipal
à la population
- P 4 Vœux du Maire et du Conseil municipal :**
suite
- P 5 Bibliothèque municipale : nouveautés**
- P 6 CEI**
Tennis Club

REMISE DE DISTINCTIONS

VENDREDI 14 FEVRIER à 18 H 30

SALLE DU CONSEIL

Le Maire et son Conseil invitent la population à une remise de distinctions afin d'honorer certains de ses concitoyens, membres d'associations pour leurs bons et loyaux services.

Investis depuis de longues années au sein des associations de notre village, ces derniers méritent toute notre gratitude.

Monsieur le Maire et son Conseil seraient heureux de vous compter parmi les participants

le vendredi 14 février 2020 à 18 h 30

Salle du Conseil

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera partagé.

Comptant sur votre présence.



INSCRIPTION

SUR LES LISTES ELECTORALES ET ELECTIONS



Calendrier des élections 2020

En 2020 auront lieu les élections municipales, les dimanches 15 mars et 22 mars (si deuxième tour).

Suis-je bien inscrit sur la liste électorale ?

Il est possible de vérifier son inscription sur les listes électorales en appelant la mairie au 05.57.68.44.44, ou directement sur internet www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Je ne suis pas inscrit je veux m'inscrire sur la liste électorale, comment dois-je faire? Qui peut voter ?

Pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales vous devez :

- Avoir au moins 18 ans.
- Être français (ou un citoyen européen qui vit en France pour demander une inscription sur listes complémentaires (pour les élections municipales et/ou européennes).
- Jouir de ses droits civiques et politiques.

Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de votre domicile.
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 2 ans.
- Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois.
- Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Comment s'inscrire ?

En ligne en vous connectant au site internet www.service-public.fr

Où présentez-vous à la mairie avec votre pièce d'identité récente, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le Cerfa n° 12699*01 (à retirer en mairie).

Jusqu'à quand puis-je m'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année, mais pour pouvoir voter pour les prochaines élections, il faut faire sa demande d'inscription **avant le 7 février 2020.**

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX



La commune de Prignac et Marcamps a signé une charte « zéro phyto » qui implique de ne plus utiliser de désherbants chimiques.

Ces nouvelles mesures entraînent une charge de travail plus importante pour l'entretien des voies communales.

C'est pourquoi nous sollicitons la solidarité collective des habitants du village en demandant à chacun d'entretenir un minimum les trottoirs et caniveaux en face de son habitation (balayage, désherbage).

Ce service que chacun peut rendre à la collectivité mais aussi à soi-même répond tout simplement à un esprit d'entraide et de bien vivre ensemble. Il s'agit évidemment de participer à l'entretien de ses abords dans la mesure du possible.

Les agents techniques de la voirie sont bien entendu toujours présents pour pallier à ce service.

Un arrêté municipal pourrait prévoir que chaque habitant de la commune participe à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté sur toute la longueur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental.

En vertu de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le maire exerce la police municipale en vue d'assurer « le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques », notamment en ce qui concerne « la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et les voies publiques, ce qui comprend le nettoiement (...) ».

La jurisprudence administrative reconnaît au maire la possibilité de prescrire par arrêté aux riverains de procéder au nettoiement du trottoir situé devant leur habitation (CE, du 15 octobre 1980, Garnotel).

Or nous souhaitons simplement faire appel au civisme et à la solidarité pour le bien être de chacun, le bien vivre ensemble et l'embellissement de notre village.

Merci de votre compréhension.



CIMETIERES

Les propriétaires de sépultures funéraires sont invités à retirer les fleurs fanées de leur concession après les fêtes de fin d'année.

Le cas échéant, le personnel communal sera dans l'obligation de procéder à leur enlèvement.

Merci de votre compréhension.



COMMUNAUTE DE COMMUNES GRAND CUBZAGUAIS

Consultation du public par voie électronique du projet Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Suite à plus de deux ans de travail, de réflexion et de concertation, le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais, réuni le 23 octobre 2019, a approuvé le projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Grand Cubzaguais, pour les 6 années à venir.

En application des dispositions de l'article L. 123-19 du code de l'environnement, une procédure de consultation du public électronique est organisée sur le projet PCAET du Grand Cubzaguais Communauté de Communes, du 3 février au 2 mars 2020.

Selon l'ordonnance n° 2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement : « le public est informé par un avis mis en ligne ainsi que par un affichage en mairie ou sur les lieux concernés quinze jours avant l'ouverture de la participation électronique du public pour les plans, programmes et projets ».

Grand Cubzaguais Communauté de Communes 44, rue Dantagnan, BP 59, 33240 Saint-André-de-Cubzac

05.57.43.96.37 - contact@grand-cubzaguais.fr

COORDINATION POUR PROMOUVOIR LES COMPETENCES ET LE VOLONTARIAT

La CPCV Sud-Ouest est une association de jeunesse et d'éducation populaire qui bénéficie d'un agrément d'intermédiation du Service Civique. Notre priorité est l'accompagnement de jeunes volontaires en service civique afin de les aider à se saisir de leur avenir et de le construire ensemble en fonction de leurs aspirations et de leur singularité.

Depuis le 6 novembre dernier nous sommes prestataire du Conseil Départemental de la Gironde qui met en place **une politique jeunesse autour de l'accroissement de la capacité d'insertion professionnelle des jeunes NEET par la mise en œuvre d'actions de Service Civique en milieu rural.**

Le public ciblé par ce dispositif sont les jeunes entre **16 et 25 ans (jusqu'à 30 pour les personnes en situation de handicap) étant ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation, des NEET.** L'idée est de leur proposer une mission de Service Civique, sur leur territoire, au cours de leur parcours et de construire avec eux un projet d'avenir.

Dans ce cadre, nous rencontrons les structures concernées (pour l'accueil de service civique ou le repérage des jeunes NEET) pour une construction autour de ce projet. Nous souhaiterions avoir votre appui sur la prospection des jeunes qui pourraient être concernés et intéressés et pouvoir mettre en place des missions de Service Civique auprès des collectivités territoriales, et/ou des structures associatives de votre territoire.

Le contrat de service civique sera établi entre la CPCV Sud-Ouest et le jeune. La CPCV Sud-Ouest prend en charge tous les frais relatifs à la signature du contrat et aux indemnités de service civique.

La CPCV Sud-Ouest est agréée pour 7 missions regroupées en 3 thématiques:

- Éducation pour tous:

- * Accompagnement éducatif et social
- * Soutien au développement de la vie associative
- * Soutien au développement du sport et de l'éducation populaire
- * Sensibilisation aux différentes formes d'expression numériques
- * Promotion du volontariat et de l'engagement citoyen sous différentes formes

- Culture et Loisirs:

Sensibilisation à la richesse culturelle locale et régionale

- Environnement:

Sensibilisation au développement durable et à l'économie sociale et solidaire

Le contrat de service civique **doit débiter le 6 janvier 2020**, cependant les jeunes commencent par 2 semaines d'intégration à la CPCV Sud-Ouest. Les structures devront être en capacité d'accueillir 2 jeunes, qui seront accompagnés et suivis par une coordinatrice et une accompagnatrice sociale, tout au long de leurs missions. Ils devront effectuer 21H par semaine, sur 4 jours, le 5ème étant réservé à une journée collective des 16 jeunes.

Loïc BOCAT : Coordinateur territorial

Tel : 05.57.13.26.09

Site Internet : www.cpcvso.org

CPCV Sud Ouest : 38, Rue Jean Pagès 33140 Villenave D'Ornon

LES VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 24 janvier 2020 ont eu lieu les traditionnels vœux du Maire et du Conseil dans une salle des fêtes comble.

Le premier édile a entamé son discours en rappelant les faits qui ont marqué le monde en particulier la perte de soldats français sur les zones de conflits étrangers. Une minute de silence a été retenue pour honorer leur dévouement et sacrifice.

Il a poursuivi en insistant sur la part grandissante de la responsabilité de l'homme face aux crises écologiques et aux catastrophes naturelles qui n'épargnent aucun continent et engendrent des tragédies sans oublier les crises sociales qui heurtent de plein fouet notre pays.

Après ce tour d'horizon pour éveiller un peu plus les consciences, Monsieur le Maire est revenu sur l'actualité du village.

Concernant le développement de l'urbanisation, ce n'est pas moins de quatre lotissements qui vont sortir de terre lors des 3 prochaines années : le lotissement Le Merlot (24 lots à l'entrée du village), le lotissement de Saint-André (12 lots face à la mairie), Les Jardins de Cazelles (20 lots près du stade avec l'aménagement d'un espace vert pour les enfants, un parking et un cheminement piétonnier reliant l'école) et enfin La Chaîneraie (9 lots derrière les écoles avec une route transversale reliant Les Balcons de Plumet permettant ainsi une sortie sécurisée sur la D669) avec en plus quelques maisons individuelles parsemées.

Au total 72 habitations seront construites. Et même si l'urbanisation galopante se doit d'être surveillée, c'est de bonne augure pour la croissance de notre village et la pérennité du groupe scolaire. Le Maire déplore cependant l'absence de location pour les foyers les plus modestes (jeunes entrant dans la vie active et personnes âgées à petite retraite). Les sociétés civiles n'ayant pas répondu à l'appel car notre commune n'est pas prioritaire en la matière...

... / ...



VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Ces projets en cours de réalisation ne peuvent que conforter la présence d'une véritable boulangerie, en témoigne la fréquentation quasi ininterrompue, ainsi que l'extension et la rénovation du cabinet médical : kinésithérapeute, dentiste, ostéopathe, médecins généralistes, infirmières libérales. Certains étaient sceptiques, la réalité ne leur a pas donné raison. « **Tout cela renforce le service de proximité du village** » se réjouit Monsieur le Maire.

Bien d'autres projets furent finalisés : réfection de la place des écoles, les sols et revêtements des 4 classes et de la salle de motricité, désamiantage, étude et inventaire des cimetières, tableaux numériques aux écoles et panneaux numérique d'informations à la mairie, enfouissement des lignes électriques, volonté de privilégier les produits d'origine biologiques à la cantine scolaire ...

Michel GAILLARD a ensuite abordé le sujet sensible des Carrières en précisant que la Municipalité s'en remettait aux décisions de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) qui préconise l'enfouissement des déchets pour un coût de près de 30 000 Euros. En outre, deux analyses de l'eau sont prévues annuellement.

Enfin, le Maire a tenu à remercier l'investissement du personnel communal, des Présidents, Présidentes et bénévoles du tissu associatif, des services de sécurité (gendarmerie, sapeurs pompiers).

Pour clore son allocution, Michel GAILLARD a rappelé à l'assistance ses 37 années d'engagement au sein de Prignac et Marcamps en qualité de conseiller municipal, d'adjoint et de maire. Et même s'il ne regrette rien, ces dernières années furent les plus amères en tant qu' élu.

Il a souhaité que ses efforts ne soient pas vains pour l'avenir du village qu'il considère « **en pleine croissance et où il fait bon vivre** ».

Cependant, « **il est l'heure de passer le flambeau** » a-t-il annoncé en substance. Son engagement personnel lui a permis de donner autant qu'il a reçu. L'expérience, le terrain et les événements de la vie lui ont aussi appris la sagesse, celle de ne pas briguer un nouveau mandat.

Il a remercié tous celles et ceux qui lui ont témoigné leur confiance.

Son avenir sera désormais tourné pour l'essentiel vers « **sa famille et ses passions** » tout en ayant un œil sensible sur le devenir du monde qu'il souhaite plus juste et solidaire.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

NOUVEAUTÉS LIVRES

Durant les vacances d'hiver, la bibliothèque sera ouverte sauf le mardi 25 et le vendredi 28 février.

ROMANS ADULTE

« Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon »

Jean-Paul DUBOIS

Prix Goncourt 2019

« La tentation »

Luc LANG

Pris Médicis 2019

« Les choses humaines »

Karine TUIL

Prix Interallié

et Prix Goncourt des lycéens 2019

« Soif »

Amélie NOTHOMB

« La prisonnière du diable »

Mireille CALMEL

« Pour un instant d'éternité »

Gilles LEGARDINIER

« Même les arbres s'en souviennent »

Christian SIGNAL

ROMANS POLICIERS THRILLERS

« Le couteau »

Jo NESBO

« Terreur à Bordeaux »

« Jeu mortel à Bordeaux »

François FUENTES

« La cage dorée »

Camilla LACKBERG

ALBUMS JEUNESSE

« Gloops ! j'ai avalé Cornebidouille ! »

« Non Cornebidouille, pas mon doudou ! »

Magali BONNIOL et Pierre BERTRAND

« Loup gris et la mouche »

Gilles Bizouerne et Ronan BADEL

« Le gardien du phare »

Max DUCOS

BD JEUNESSE

« Le loup en slip n'en fiche pas une »

LUPANO ITOIZ CAUET

« Game over : bad cave »

MIDAM ADAM THITAUME

« Astérix : la fille de Vercingétorix »

R.GOSCINNY et A.UDERZO

J.Y. FERRI et D. CONRAD

HORAIRES

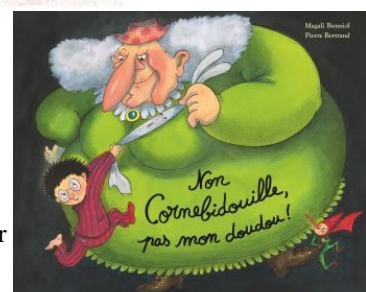
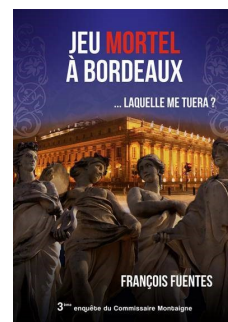
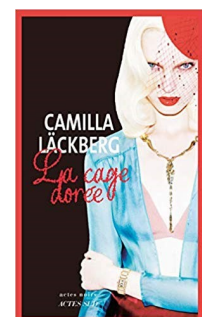
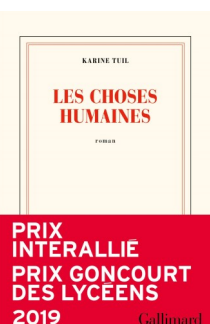
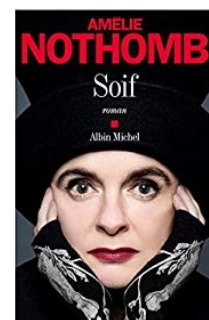
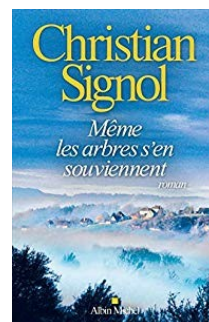
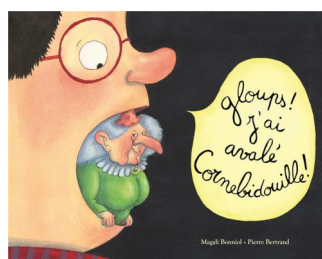
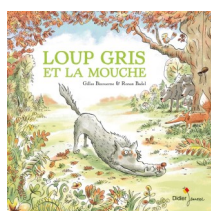
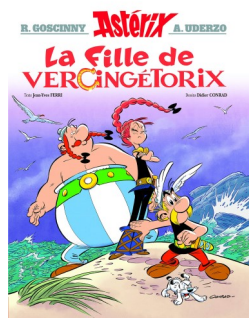
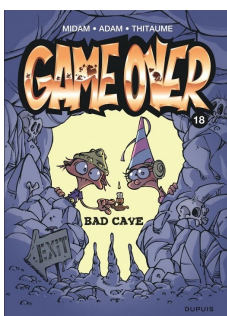
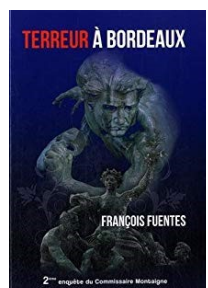
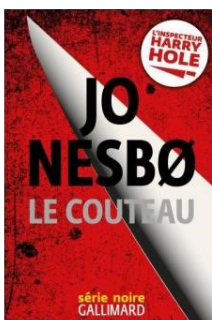
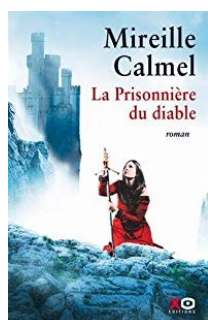
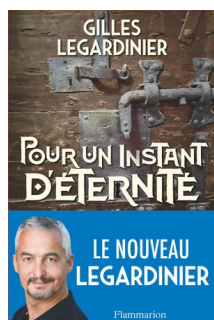
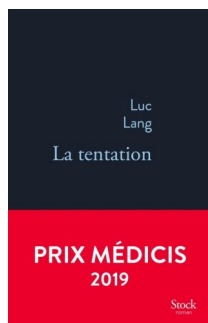
Mardi : 16 h 30 – 18 h 30

Mercredi : 17 h – 19 h

Vendredi : 16 h 30 – 18 h 30

☎ 05.57.68.20.69 ☎ 05.57.68.44.44

Marisol, Marie-Laure et Raoul se feront un plaisir de vous accueillir



Jeunes lycéennes étrangères Allemandes, Mexicaines et Japonaises recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Floe, jeune allemande de 15 ans, vit à Berlin, et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle adore la musique et pratique la clarinette. Elle aime aussi jouer au tennis, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Chihiro, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle aime jouer au basketball, lire, le cinéma, la musique et les enfants. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Nicole, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 6 mois. Elle a de nombreux hobbies : le football, la natation, la danse, et voyager.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :
Géraldine MILON LEROY – Gironde
05.56.26.10.53 / 06.60.27.92.92
gemilonleroy@live.fr

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com



TENNIS CLUB La galette des rois

A nouveau cette année, le club de tennis a offert la galette des rois aux adhérents et à leur famille, à Bourg, à la salle du Chai de Portiers.

Une trentaine de personnes a partagé ce moment convivial, qui permet aussi aux personnes de mieux se connaître. Merci aux bénévoles qui ont organisé cette rencontre et à tous ceux qui étaient présents.

D'autre part, en décembre, la semaine du chocolat a bien fonctionné sur les trois sites de tennis. Les bénévoles ont proposé du chocolat chaud et du cake à la fin des cours, la dernière semaine avant les vacances de Noël. Merci à tous ceux qui sont présents pour faire vivre le club.

Le tournoi interne a commencé, en simple dame, simple homme et en double. Les matchs par équipes étant terminés.

La compétition continue ainsi en attendant les coupes de printemps...

Sachez qu'on peut s'inscrire à tout moment au club, n'hésitez pas à prendre des renseignements au 06.28.13.38.02 ou au 06.79.65.56.02



**LES ARTICLES DE LA PROCHAINE PARUTION DEVRONT ÊTRE REMIS PAR
LES ÉCOLES ET LES ASSOCIATIONS POUR LE MERCREDI 19 FEVRIER 2020**
Contact : lettredemonvillage@orange.fr